

Qu'est-ce que le plagiat et comment l'éviter ?

Lors de votre dernière année de secondaire, il vous sera demandé des rapports d'expérience, des travaux écrits et oraux en français, en langues germaniques, etc. Le plagiat n'est en aucun cas toléré, et sera toujours sanctionné d'un zéro. Encore faut-il savoir ce qu'est le plagiat. Vous avez effectivement le droit d'intégrer des idées d'autres auteurs dans vos écrits, pour autant que vous référenciez correctement celles-ci.

CTRL + **COPIER**

CTRL + **VOLER**

Le Petit Larousse Illustré définit le terme « plagier » comme suit : « Piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées »¹.

Vous trouverez des explications complètes et concrètes sur le site de l'ULB ou d'autres universités et hautes écoles: « Concrètement, le plagiat, c'est

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)"²

Pour éviter le plagiat, vous devrez donc utiliser la citation et la paraphrase.

a) la citation : que vous recopiez ou traduisiez (mot à mot) des éléments de texte, placez toujours votre texte entre guillemets, et insérez une note en bas de page. Le nom de l'auteur, le titre du livre consulté, la maison et la date d'édition sont un minimum. C'est également le cas pour des illustrations, des vidéos, des graphiques, des données statistiques, un article de journal, un site Web, une revue électronique etc.

b) la paraphrase : vous réécrivez complètement les passages que vous utilisez. Donc vous en changez le vocabulaire et la structure grammaticale. Vous ne devez plus mettre le texte entre guillemets dans ce cas, mais vous devez quand même mentionner la référence bibliographique. Bien entendu, vous analyserez aussi ces informations, vous les commenterez, les développerez, bref vous effectuerez un travail critique qui sera la base de votre œuvre. Si vous ne le faites pas et que vous vous contentez de paraphraser les idées des autres, ce sera du pillage d'idée et il n'y aura rien d'original dans votre écrit.

Notez également que si vous vous contentez de remplacer quelques mots par-ci par-là par leurs synonymes, ce n'est pas paraphraser, c'est plagier, même si vous indiquez votre source en note en bas de page.

Comment présenter mes notes en bas de page?

Lorsque vous effectuerez des études supérieures, la façon de présenter votre référencement bibliographique dépendra de la faculté dans laquelle vous serez inscrit(e). Le mieux sera donc de consulter les ouvrages et aides disponibles à la bibliothèque de votre université, ou de vous renseigner auprès de vos professeurs. A l'athénée, nous vous conseillons une méthode simple et classique. Voici quelques exemples :

a) Pour un livre :

NOM prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage* (si écrit à la main, souligné au lieu de en italique), lieu d'édition : éditeur, année de publication, page.

Exemple :

1. REICH Kathy, *Spider bones*, London, Arrow Books, 2011, page 73.

b) Pour un magazine:

NOM, prénom de l'auteur, « Titre de l'article », dans *Titre de la publication en série*, date de la publication, volume, numéro, pages où est situé l'article

¹ (auteur : collectif). *Le petit Larousse Illustré* 2016. France : éditions Larousse, mai 2015. P.884.

² Site des Archives et Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles, auteur non mentionné, *Evitez le plagiat !* Disponible sur <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/eviter-le-plagiat/>, page consultée le 9 mars 2017

Exemple :

2. MORGAN, Rupert, « Fifa scandal : everything you need to know », dans *I Love English World*, 2015, n°276 (October), p.18-20.

c) Pour un site Web:

Les mêmes indications sont nécessaires, mais on indiquera également la source du document sur internet, ainsi que la date de consultation. Pour un exemple, voyez les notes de bas de page numéros 2 et 3 dans ce document.

Adresse complète de la page, (NOM Prénom de l'auteur, dernière date de consultation)

d) Pour un film, une vidéo :

NOM DU REALISATEUR, Prénom. *Titre du film* [FILM]. Lieu de production : studio ou société de production, NOM DU PRODUCTEUR, Prénom, année de réalisation, durée.

Exemple :

VAN LOOY, Erik (réalisateur). *De zaak alzheimer* [FILM]. Belgique: MMG films, PROVOOST, Erwin Provoost en DE LAERE, Hilde (producteurs), 2003, 120 minutes.

Conclusion et synthèse:

- Si vous reprenez ou traduisez du texte, mettez-le entre guillemets, indiquez vos sources en note en bas de page et dans votre bibliographie.
- Si vous reprenez tels quels des graphiques, images, statistiques, données etc., indiquez vos sources en note en bas de page et reprenez-les dans votre bibliographie
- Si vous paraphrasez les idées de quelqu'un, ne mettez pas la phrase entre guillemets mais indiquez votre source en bas de page et dans votre bibliographie.
- De manière générale, variez vos sources : n'allez pas chercher vos informations que sur internet, allez à la bibliothèque, consultez des livres, des magazines sur votre sujet.
- Et pour finir : ne vous basez pas que sur les idées des autres. Lisez beaucoup sur votre sujet, documentez-vous, oui, mais analysez aussi ce que vous trouvez, développez votre sens critique, et tirez vos propres conclusions, bref développez vos propres idées !

Si vous voulez tester vos connaissances sur le plagiat, nous vous invitons à faire le petit test que vous trouverez sur le site de l'école : http://www.athenee-ath.be/quiz_plagiat.htm.

De nombreux sites d'universités et de hautes écoles vous proposeront des quiz plus élaborés et plus complets, essayez-les aussi :

L'université de Laval (Canada) : <http://www.fsa.ulaval.ca/html/asp/plagiat/>

L'UCL : <http://icampus.uclouvain.be/courses/PLA/document/QuizPlagiatAout2012-Web/index.html>



³ *Le plagiat, réalité du monde académique*. Disponible sur <https://www.etudiants.ch/cms/etumag/071/le-plagiat-realite-du-monde-academique>, page consultée le 9 mars 2017.